

Programme de conservation de l'Alouette lulu dans le canton de Genève

Rapport 2018



Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



Office Cantonal de
l'Agriculture et de la
Nature

Genève, le 5 décembre 2018
Auteur : Damien Juat - damien.juat@gobg.ch

1 Introduction

L'Alouette lulu, *Lullula arborea* (Linnaeus, 1758), était un oiseau relativement abondant en Suisse, notamment à Genève, en tant que nicheur, jusque dans les années 1960. Puis, dès les années 1970, les effectifs des populations de cette espèce se sont effondrés. L'espèce étant liée aux milieux ouverts, secs et chauds, tels les prairies sèches, les vignes ou les coteaux ensoleillés (Maumary et al., 2007), la modification de son habitat par le changement des pratiques agricoles a progressivement entraîné sa régression (Lugrin et al., 2003).

En 2001, après 30 ans d'absence de nidifications sur le territoire genevois, un couple réussit à nicher dans la région viticole du Mandement. Après la disparition des derniers nicheurs en 1969, cette donnée était la première preuve d'une nidification sur le canton (Lugrin et al., 2003). Depuis 2001, l'espèce est observée de manière régulière dans cette région viticole. D'autres données, hors du Mandement, sont également signalées presque chaque année durant la période de nidification. Ces observations proviennent du Signal de Bernex et de France voisine (Mont Mourex / Grilly, Vesancy et Asserans / Farges). Ces différentes données ont encouragé le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) à démarrer un programme de conservation de l'Alouette lulu en 2016.

Au travers des deux premières années de suivi de l'espèce, la présence de l'Alouette lulu et sa fidélité aux vignobles de Dardagny et Satigny ont pu être mises en évidence. En effet, en 2016, des recensements ont été réalisés de manière ciblée à Dardagny, site de la nidification de 2001 (Juat, 2016). Puis en 2017, l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature du canton de Genève, avec l'appui de la Station ornithologique suisse de Sempach, a mandaté deux bureaux d'études pour effectuer un recensement de l'avifaune des milieux agricoles du canton, dans le cadre d'un suivi biologique des réseaux agroenvironnementaux (RAE). Ces recensements des RAE, complétés par des prospections ciblées, ont permis d'établir la présence de 25 territoires d'Alouette lulu dans tout le Mandement, soit 8 territoires sur la commune de Dardagny et 17 sur celle de Satigny. Ceci avec une densité importante de 4 à 6 chanteurs par km². Ces données apportent la preuve d'un retour d'une véritable population d'Alouettes lulus dans le canton de Genève, représentant 8 à 10 % de l'effectif national !

2 Synthèse de 2018

Généralités

Après ces deux premières années d'étude, il semblait important de pouvoir déterminer si la présence de l'espèce est durable ou non, à travers une évolution sur le plus long terme. Ainsi, il a été décidé de suivre de manière très restreinte l'espèce durant les années 2018 à 2020. Puis, en 2021, un suivi de l'espèce à grande échelle sera à nouveau conduit dans tous les vignobles du Mandement. Il sera, de cette manière, possible de constater si l'espèce a, en l'espace de quatre ans, diminué, augmenté ou si les effectifs sont restés constants. Dès lors, il sera intéressant de cibler, au besoin, des mesures précises en faveur de l'espèce.

Méthode

Le suivi de 2018 se concentre essentiellement sur l'analyse des observations de terrain, transmises sur la plateforme ornitho.ch. Ces données ne sont pas issues de recensements couvrant la totalité du territoire viticole du Mandement, à l'inverse des observations de 2017. Les données de 2018 sont issues d'observations ponctuelles et elles ne permettent que d'avoir une information générale sur la répartition de l'espèce durant cette année. En Suisse, les individus nicheurs vont s'installer sur leur territoire dès la seconde moitié du mois de mars. (Maumary et al., 2007). Ainsi, les données prises en compte de la plateforme Ornitho.ch s'étendent de mi mars à mi juin.

Résultats

65 observations d'Alouette lulu ont été retenues pour l'année 2018. Les observations sur les communes du Mandement (Dardagny, Satigny et Russin) totalisent la majorité de ces données, à savoir 54 observations. Dans ces communes, les lieux où l'espèce a été observée en 2016-2017 semblent toujours bien affectionnés en 2018. Absente en 2017 de Bernex, au lieu dit le Signal, un chanteur (code Atlas 3) a été signalé depuis le 3 avril jusqu'au 28 juin. Finalement, pour la troisième année consécutive, un chanteur a été signalé à Soral. Aucune nidification n'a pu être prouvée pour cette année.

4 Perspectives

Durant la période de reproduction, l'Alouette lulu semble continuer d'affectionner les principaux sites où l'espèce a été observée en 2016 et 2017. Les deux prochaines années seront, tout comme cette année, des années où un suivi de petite envergure est réalisé, avant un suivi de plus grande envergure en 2021.

5 Remerciements

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature.
- Le comité du GOBG
- Les observateurs qui ont transmis leurs observations sur Ornitho.ch.

6 Bibliographie

- Juat, D. (2016) Thèse de Bachelor «Suivi de la nidification et proposition de mesures de conservation de l'Alouette lulu dans le Mandement». Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève, Genolier, 84 p.
- Lugrin, B., Barbalat, A., Albrecht, A. (2003) Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève, 149 espèces recensées, analyse et mesures de protection. Nicolas Junod, Genève, 384 p.
- Maumary, L., Valloton, L., Knaus, P. (2007) Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin, 848 p.
- Station ornithologique suisse. (2017) a, Base de données ornitho.ch 1974-2018. Station ornithologique suisse.



Alain Barbalat©